

Le BULLETIN ne publie que les manuscrits acceptés par les SECTIONS et communiqués par les SECRETAIRES.

AVIS.

Le *Bulletin* paraît régulièrement le 1er et le 15 de chaque mois.

LE 11 JUILLET.

S'il est une date mémorable dans l'histoire de la France et du monde, c'est celle où le peuple Français vengeait dix siècles d'oppression en détruisant la Bastille. Ce premier triomphe fut le point de départ de tous les progrès qui se sont accomplis en Europe, comme de toutes les aspirations qui nous poussent vers l'avenir.

Depuis, notre patrie a toujours lutté, tantôt forte et vaillante, tantôt momentanément épuisée, mais toujours sur la brèche, car, même à ses heures d'égarément, la France sent qu'elle a une mission dans le monde : c'est d'achever l'œuvre de liberté commencée par nos pères. Ce n'est pas pour rien que nous sommes les fils des géants de 89 et de 92.

Protester contre tous les despotismes, tous les privilèges, lutter contre toutes les injustices, voilà le rôle de la France, si elle ne veut mentir à son passé.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette protestation est nécessaire : car notre patrie subit sa dernière épreuve, sa dernière humiliation.

Aujourd'hui que les Darimon, les Ollivier, les Laboulaye, les Picard, les Paradol, tous les *chefs de file* de la *BLAGUE*, faiblissent et se vendent les uns après les autres, le devoir de tout homme de cœur n'en devient que plus impérieux : il faut affirmer hautement ses opinions, ses tendances.

Etes-vous, oui ou non, de ceux que la jeunesse française *se croit au Sénat* ?

Si vous en êtes, arrirez, la France vous renie !

Si vous n'en êtes pas, vous célébrerez le 11 JUILLET.

Les Sections réunies de New York, de Newark et de Paterson célébreront cet anniversaire par un grand Pique-Nique au Court street Park Brewery, à NEWARK.

Espérons qu'aucun ami du progrès et de la liberté ne manquera au rendez-vous.

La fête commencera à 3 heures de l'après-midi.

Les citoyens de New York qui voudront prêter à la fête par un charmant voyage, pourront se trouver au bateau de Newark à dix heures du matin. Ils y trouveront les membres du comité.

Les citoyens qui ne pourront partir que l'après-midi, prendront le chemin de fer à Desbrosses ou à Liberty st., pour descendre à Newark à la station de Market st. Ils prendront alors les vingt-cinq cents jusqu'au dépôt de Belmont Avenue. Là, un grand drapeau rouge, visible du dépôt, leur indiquera le lieu de la fête.

Le prix des cartes est de 25 cents.

On peut se procurer des cartes :

A New York, chez les citoyens :
DEBUCHY, BARON, CONSTANT et LAFOUR.

A Newark, chez les citoyens :

GOLAY, BONNEFOY, etc.

A Paterson, chez le citoyen :

MERCIER.

ORGANISATION DE L'ATELIER.

Pour produire, il ne suffit pas de savoir et de vouloir travailler, il faut encore disposer des instruments et matériaux nécessaires à la production. Celui qui ne les possède pas, est obligé de se mettre au service de son semblable, de vendre son travail pour un salaire déjà très minime, même s'il n'était pas incertain.

Il faut donc que la société mette à la disposition de tous l'instrument de la production, car sans cela, l'ouvrier sera toujours le mercenaire d'un patron, d'un maître.

Mais comment la société doit-elle donner au travailleur la disposition de l'instrument de la production ?

Sans doute, il faut pour cela que la société le possède ; tant qu'il restera la propriété particulière de quelques uns, le propriétaire en disposera quand même à son gré et tiendra, quoi qu'on dise, les travailleurs sous sa dépendance.

Mais en supposant la société maîtresse de tous les instruments de la production, que doit-elle faire ? Doit-elle les enrôler en une immense armée de salariés de l'Etat ? Non, sans doute, car le salarié, c'est la machine, le mercenaire dépourvu de stimulant par cela même qu'il manque de responsabilité ; c'est celui qui, au lieu de faire le plus et le mieux possible, ne songe qu'à éluder la tâche.

La société doit donc faire du travailleur un être responsable, afin d'en faire un être libre. Elle doit lui dire : Voilà l'instrument de la production ; il est à ta disposition, mais sous condition de responsabilité ; non seulement tu dois le maintenir et le rendre en bon état, mais tu dois exécuter ton travail dans les conditions convenues d'avance entre toi et la société. Enfin, comme la société n'entend pas faire des privilégiés, elle ne te donne que la rétribution large et raisonnable de ton travail, et se réserve tous les bénéfices que pourra produire l'instrument.

Mais, diront quelques uns, si l'on vend à prix coûtant, il n'y a plus de bénéfices possibles. Cela serait vrai si le travail de la nature, d'une part, la force collective, de l'autre, ne s'ajoutaient au travail individuel.

L'obstacle qu'un seul individu ne pourrait vaincre, dût-il y consacrer toute sa vie, est facilement renversé, en quelques instants, par l'effort combiné d'un certain nombre d'individus. Donc, l'union des forces, la collectivité, produit un bénéfice sur le travail individuel.

Le sol est plus ou moins fertile et soumis aux chances de bonnes et de mauvaises récoltes ; donc le travail de la nature produit un nouveau bénéfice.

Enfin une imprimerie peut aussi produire des bénéfices, même en vendant au plus bas prix possible : Un journal, un livre, ne coûtent guère plus s'ils ont quelques centaines de lecteurs, que s'ils en ont des milliers.

Tous ces bénéfices, c'est-à-dire tout ce qui reste après que le travail individuel a été rétribué, doivent rentrer à la caisse sociale et ne jamais avoir d'autre destination que celle de procurer de nouveaux instruments de travail aux diverses industries, afin d'affranchir graduellement les travailleurs.

Telles sont les bases du contrat passé entre l'Union républicaine et les typographes. Certes, on a dû tenir compte des circonstances actuelles et des lois existantes ; mais si l'on n'a pu donner

aux principes une consécration pleine et entière, ou s'est au moins appliqué à ne rien faire qui soit en contradiction avec eux.

Ou en jugera d'ailleurs par le contrat ci-dessous.

Entre les soussignés : les citoyens Ch. Villa, président de l'Union républicaine de langue française, centre de New York ; D. Debuchy, secrétaire correspondant ; Cl. Pelletier, trésorier du *Bulletin* de l'Union républicaine ; L. Rabut, secrétaire de la première section de New York ; et H. Charrier, secrétaire de la seconde section ; tous actuellement domiciliés à New-York, agissant comme délégués de l'Union républicaine de langue française, en vertu d'une délibération votée en assemblée générale, le 8 mai courant, d'une part, et les citoyens F. Tufford et P. Messant, typographes et membres de l'Union républicaine, également domiciliés à New York, d'autre part, il a été convenu et exposé ce qui suit :

L'Union républicaine de langue française (centre de New-York), ayant voté l'acquisition d'un matériel pour constituer une imprimerie sociale, républicaine et socialiste, en confie l'usage, comme instrument de travail aux citoyens Tufford et Messant, qui l'acceptent aux clauses et conditions suivantes :

Art. 1er. — Les citoyens Tufford et Messant s'engagent à exécuter l'impression du *Bulletin* de l'Union républicaine, et autres travaux typographiques de propagande républicaine socialiste, à prix de revient, et de la manière qui va être spécifiée dans l'article suivant.

Art. 2. — Le prix de revient se constitue :

1. — Du montant de la main d'œuvre, au prix du tarif de l'Union des typographes de New-York.

2. — Du prix du papier et de l'impression.

3. — De pour éclairage, chauffage et menus frais.

4. — De pour entretien et remplacement du matériel.

5. — Des frais de loyer et d'assurance.

Le montant de ces deux derniers articles sera reversé à la caisse de l'imprimerie sociale. Le montant des articles 2 et 3 sera payé aux typographes qui prendront à leur charge les frais spécifiés dans lesdits articles.

Art. 3. — Toute œuvre commerciale exécutée par l'imprimerie sociale sera tarifée à en plus du prix de revient, lesquels seront partagés par moitié entre les citoyens Tufford et Messant et la caisse de l'imprimerie sociale.

Art. 4. — Les citoyens Tufford et Messant tiendront des livres où seront consignées d'une manière exacte et détaillée toutes les opérations de l'imprimerie sociale. Un relevé de comptes sera présenté par eux à chaque assemblée générale de l'Union républicaine pour être vérifié. L'assemblée statuera en même temps sur l'emploi des fonds de la caisse de l'imprimerie sociale.

Art. 5. — Un inventaire détaillé de tout le matériel confié aux citoyens Tufford et Messant sera établi contradictoirement entre lesdits citoyens et les délégués de l'Union républicaine.

Art. 6. — Un double du dit inventaire, dûment collationné et accepté par les deux parties, restera aux archives de l'Union républicaine. L'autre double sera remis aux citoyens typographes, qui demeurent responsables du matériel à eux confié.

Art. 7. — L'Union républicaine aura le droit, à quelque époque que ce soit, de provoquer un recensement du dit inventaire.

Art. 8. — Les citoyens Tufford et Messant s'engagent à prendre soin du matériel et à en user au mieux des intérêts de la société l'Union républicaine de langue française.

Art. 9. — Pour tout ce qui concerne la partie matérielle du travail, l'organisation intérieure et la division, la régie de l'atelier social, les citoyens typographes conservent une entière liberté d'action.

Art. 10. — Si l'extension des travaux de l'imprimerie permet l'adjonction d'un ou plusieurs typographes, ils seront admis par l'Union républicaine, sur la présentation des citoyens aujourd'hui contractants, et à la condition expresse de se conformer en tout et sans restriction aux clauses du présent contrat.

Art. 11. — La durée du présent contrat est fixée à une année, qui commencera à courir du jour de sa ratification par l'assemblée générale de l'Union républicaine.

Art. 12. — Le renouvellement du présent contrat, ainsi que toute modification à y apporter, devra être soumis à l'assemblée générale qui statuera.

Art. 13. — Il reste loisible à chacune des parties contractantes de résilier le présent contrat avant son échéance stipulée en l'article 11, à la condition que celle des parties qui voudra résilier le signifiera à l'autre un mois à l'avance.

Art. 14. — Le retrait d'un des citoyens Thufferd, Messaut ou autre typographe qui plus tard pourrait être adjoint à l'atelier social, n'altérera en rien la validité du présent acte, dont toutes les clauses et conditions continueront à être la loi des parties restantes.

Art. 15. — En cas de conflit entre les typographes, ou entre les typographes et un ou plusieurs membres de l'Union républicaine, relativement à des faits se rattachant à l'imprimerie sociale, il en sera référé à l'assemblée générale qui nommera un arbitre amiable; les typographes en nommeront un autre, et le différend sera jugé par sentence arbitrale et sans appel.

En cas de désaccord entre les deux arbitres, ceux-ci en choisissent un troisième pour les départager.

Fait en double à New-York, le 12 mai 1870. Suivent les signatures.

L'acte ci-dessus a été ratifié par décision de l'Union républicaine, réunie en assemblée générale, le 12 juin 1870.

La traite des jaunes.

1re SECTION.

Voyons, il n'y a donc plus de labourers dans le Sud et d'ouvriers dans le Massachusetts? On ne s'en douterait pas en voyant la quantité de bras inoccupés, de malheureux sans ouvrage.

Il paraît pourtant que c'est ainsi, puisque l'on y des coolies chinois.

Le travailleur n'est donc pas encore assez misérable; vite, une nouvelle concurrence!

On ne peut plus faire la traite des noirs, on fera la traite des jaunes.

On sait pourtant tout ce que cette nouvelle traite a d'horrible; les atrocités qui l'accompagnent ont été dévoilées.

Quelle se fasse en contrebande, passe encore; il est des maux qu'on ne peut quelquefois pas empêcher; mais que le Congrès de la République des Etats-Unis y donne sa sanction, cela ne se comprend pas.

Cela s'explique pourtant: c'est que ces prétendus représentants du peuple sont des capitalistes, et qu'ils ne représentent et ne soutiennent qu'une chose: l'intérêt des capitalistes.

Les capitalistes sont et seront toujours les mêmes; il leur faut pour serviteurs des esclaves bas et rampants, prêts à obéir aux moindres caprices du maître, et surtout disposés à vivre misérablement du plus modique salaire.

L'ouvrier libre et intelligent le gêne; il lui faut bonne table, bon logement, bons vêtements; pour obtenir tout cela, il devient exigeant, il réclame toujours augmentation de salaires. Et puis, il sent sa dignité d'homme, il ne plie pas assez aux caprices du maître, quelquefois même, il résiste, il proteste; c'est abominable!

Combien les capitalistes seraient plus heureux, si tous leurs employés, abrutis par l'ignorance et la misère, savaient se contenter d'un peu de riz, d'un trou creusé sous terre et de quelques lambeaux de vêtements! Ceux-là seraient soumis et obéissants; ceux-là, se contentant de peu, feraient sans murmure l'abandon de tous les fruits de leur travail; ceux-là permettraient à leurs maîtres d'avoir de plus riches parures, de plus splendides palais, de plus somptueux équipages!

Lors de l'introduction des machines, les manufacturiers anglais s'écriaient: Enfin, nous avons trouvé les auxiliaires qu'il nous faut! Bientôt, nous pourrions remplacer nos ouvriers fatigués et indociles par des machines actives, infatigables et soumises!

Mais insensés! ces producteurs qui vous enrichissent de leur travail, sont en même temps les consommateurs qui achètent vos produits. Si les ouvriers ne gagnaient plus leur vie, pourriez-vous écouler vos étoffes, vos chairs, vos bois, vos métaux? Si la société était composée d'un millier de richards et de millions de misérables, croyez-vous que la consommation de ces quelques millionnaires suffirait pour alimenter vos fabriques?

Jadis, vous aviez réalisé votre idéal: quelques planteurs exploitant un troupeau soumis et docile d'escla-

ves noirs. Quel en fut le résultat? Le Sud, malgré la fertilité de son territoire, malgré ses produits spéciaux toujours recherchés sur le marché, était pauvre, misérable, endetté. Il n'avait ni chemins de fer ni navires, ni commerce ni industrie; on tout au moins le peu qu'il en avait lui venait du Nord.

Pouvait-il en être autrement?

Sur 9 millions d'habitants, il y avait 4 millions de noirs qui produisaient et ne consumaient pas, 4 millions de misérables blancs qui ne produisaient ni ne consumaient, quelques milliers d'industriels et de commerçants aisés, et quelques centaines de planteurs grands tenanciers. Seulement un million d'acheteurs! Ce qui manquait au Sud, c'étaient des débouchés, et les débouchés n'existent dans un pays que si tous les habitants y gagnent convenablement leur vie.

Aujourd'hui, l'esclavage est aboli; les ouvriers noirs ne consentent à travailler que moyennant salaire, et leurs frères, les ouvriers blancs, voyant la misère les talonner, font grève, luttent, s'organisent pour maintenir ou augmenter le taux de leurs salaires. Que vont faire les capitalistes? Accepteront-ils les faits accomplis, comprendront-ils qu'après avoir affranchi l'ouvrier noir, il faut affranchir l'ouvrier blanc? Non!... vite, ils vont s'empressez de remplacer leurs esclaves noirs ou blancs, devenus trop exigeants, par des esclaves jaunes plus dociles, plus soumis; ils vont importer des Chinois.

Et le Congrès donne à cette infamie une sanction légale!

Travailleurs, que ceci nous ouvre les yeux; comprenons qu'au lieu de nommer, pour nous représenter, des avocats, des généraux, des banquiers, des manufacturiers, des négociants, nous devons nous organiser pour constituer en Amérique le parti du travail et pour nommer des ouvriers.

En attendant, on va importer des Chinois pour remplacer les ouvriers noirs du Sud et les ouvriers blancs du Massachusetts. Par cette concurrence, on avilira les salaires, on condamnera tous les travailleurs à la plus crasse misère.

Certes, l'Amérique doit être ouverte à tous; tout homme qui y vient librement, à ses frais, risques et périls, doit y être reçu et y jouir de tous les droits d'homme et de citoyen; mais ce qui ne devrait pas être, c'est qu'on puisse faire venir des cargaisons de chair humaine, afin d'avilir les salaires et de constituer ici un nouveau servage.

Loïn de nous la pensée d'accuser ces malheureux Chinois qui, vendus ou moutons, se laissent amener ici sans trop savoir pourquoi; mais nous ne pouvons trop flétrir cet egoïsme des capitalistes qui, pour réaliser de plus gros bénéfices, ne reculent devant rien, et cette bassesse des législateurs, toujours prêts à voter des lois en faveur de ceux qui peuvent acheter des votes.

Il ne faut pas se le dissimuler, l'intérêt des capitalistes est entièrement opposé à celui des travailleurs; entre eux et nous, c'est guerre à mort. N'espérons pas que les lois nous favorisent, tant que nous ne saurons pas dicter nous-mêmes la loi.

Au désespoir de la misère, on veut ajouter les haines de races; on prépare peut-être une nouvelle guerre pour affranchir les nouveaux parias qui vont remplacer les anciens esclaves. Mais le peuple ne s'y trompera pas cette fois; il ne s'en prendra plus à ces malheureux qui diffèrent de nous par la couleur de la peau, il s'en prendra à ceux qui veulent introduire en Amérique le lépreux de la MISÈRE.

La Terre en Amérique.

1re SECTION.

Il y a quelques jours, les chefs indiens venaient eux-mêmes plaider leur cause devant les commissions gouvernementales de Washington et devant l'opinion publique.

Il y a quelques jours, une voix s'élevait dans le Sénat pour protester contre les concessions de terrains aux compagnies de chemins de fer.

Ces deux faits doivent-ils passer sans laisser de traces, ou n'est-ce pas une excellente occasion d'étudier certains points de la constitution de la propriété en Amérique?

Les Indiens sont les détenteurs originaux du sol, les premiers, les seuls avec qui la colonisation ait eu à compter dès l'abord.

Les compagnies auxquelles le Congrès fait si imprudemment d'énormes concessions, seront les détenteurs avec lesquels la civilisation aura mille à parier.

Ces deux questions sont tellement semblables que la solution de l'une peut servir de modèle pour prévoir la solution de l'autre.

Les pélerins qui abordèrent aux rivages de la Nouvelle Angleterre avaient besoin d'un peu de terrain pour y planter leur tente. On traita avec les Indiens.

Que l'observation exacte de ces traités ait été possible par suite des besoins de la nouvelle colonie et de l'humour envahissante des colons, cela est plus qu'douteux. Les guerres incessantes entre Blancs et Rouges, dont le récit tient une si grande place dans l'histoire de l'Amérique, sont là pour attester que la bonne intelligence fut de courte durée entre la civilisation et la barbarie.

On est presque tenté de rejeter l'entière responsabilité de ces luttes d'extermination sur les civilisés. Une seule circonstance atténuante peut être invoquée: on était au 17e siècle. L'ignorance et le besoin pressant, actuel, qui ne permettaient guère de rechercher d'autre procédé que la force pour régler les questions épineuses de la colonisation, voilà les meilleurs avocats des settlers. Que la Nouvelle Angleterre ait été expurgée des aborigènes par des moyens que ne désavouerait pas l'Espagne, c'est un malheur; mais qu'étaient les sciences économiques, morales et humanitaires à cette époque?

Le monde a marché depuis; les descendants des pélerins ont sans doute profité des leçons de la science et de la civilisation? — Non!

Ils ont sans doute compris les devoirs que leur imposait leur état supérieur envers ces peuplades plongées dans la barbarie des premiers âges? — Non!

Ils ont poursuivi l'œuvre de leurs pères par les mêmes procédés: le fusil et la mauvaise foi. Et aujourd'hui, c'est un sauvage, un Peau Rouge qui vient leur jeter à la face ces mots: Vous êtes aussi mauvais qu'il y a 200 ans!

Et quels sont les arguments, la défense de ces boureaux de tout un peuple? La nécessité de la colonisation, la fatalité du développement de la civilisation.

On comprend parfaitement que l'Amérique, colonisée sur divers points à la fois et recevant continuellement une nombreuse émigration, avait à pourvoir à deux besoins: relier entre eux les différents centres colonisés, faire de la place aux nouveaux arrivants.

Cette double tâche, l'Amérique l'a accomplie, mais comment? En violant toutes les lois du bon sens et de la justice. Elle a créé au travers des forêts et des plaines des chemins de fer et des routes; elle a construit des forts, espèces de jalons ou de postes avancés traçant la marche du commerce et de la civilisation; mais le sol sur lequel elle a édifié tous ces éléments civilisateurs, a été acquis par la force brutale, le vol ou la supercherie; et aujourd'hui les routes ne sont ni sûres ni en sûreté, les chemins de fer ne sont pas en sûreté, les colonisateurs ne sont pas en sûreté, et les aborigènes, volés, trompés, traqués, regardant d'un œil irrité cette civilisation malfaisante; ils en sont les ennemis déclarés; ennemis trop faibles maintenant, vaincus par le nombre, l'ignorance et la misère, mais ennemis enragés. On les égorgera jusqu'au dernier, c'est probable; mais on dépensera plus de millions pour les détruire qu'il en aurait fallu pour les civiliser.

L'Indien a consenti à la vente de ses terres; l'Indien a signé des traités de transit; l'Indien est venu au devant de la civilisation sur la promesse qu'on lui en donnerait les éléments; mais il s'est toujours trouvé quelque traitant pour détourner à son profit ce que l'Indien destinait aux Indiens; il s'est toujours trouvé des êtres-souillant civilisés pour voler les sauvages, pour reformer au fond de leurs prairies, par le mépris et la honte, les Chiens rouges.

Et maintenant, messieurs du Congrès, si vous voulez savoir pourquoi l'Indien repugne à la civilisation, faites la balance de ce que vous avez promis, et de ce que vous avez tenu, vous ou vos agents; et le compte fait, si vous vous en lavez les mains, ce sera dans le sang!

Bien mal acquis ne profite jamais, dit le proverbe. L'Amérique ne le fera pas encore mentir cette fois. Les législateurs qui ont dépouillé les Indiens préparent un progrès en avenir de lutte dont la responsabilité pèsera presque tout entière sur la génération présente.

Le territoire a été conquis sur la race aborigène; que l'histoire s'arrange du passé, nous le voulons bien; nous supposons la question entièrement enterrée avec tous les tomahawks, ou plutôt avec les ossements du dernier des Peaux Rouges.

Que vont faire les conquérants de leur conquête?

Nous sommes en 1870. Sur tous les points du monde civilisé, un immense mouvement s'exécute; ce mouvement, c'est la mise à l'étude des questions économiques.

Toutes les institutions politiques et sociales ont été examinées, étudiées, disséquées, et de tout ce travail, il est résulté que l'on a déclaré:

Les privilèges condamnable;

Le droit d'us et d'abus, constituant la propriété condamnable;

L'accession de tous aux avantages sociaux indispensable;

L'égalité des conditions nécessaire.

Or un pays se trouvait dans des conditions exceptionnelles pour mettre à l'épreuve la valeur des récents travaux de l'esprit humain :

Maitresse de terrains immenses, l'Amérique pouvait les concéder, non seulement aux agriculteurs, mais encore aux citoyens qui désirent essayer dans la pratique la valeur des nouvelles théories. Elle n'avait pour cela qu'à respecter les clauses de la loi du *homestead* qui ne concède les terres publiques qu'à ceux qui vont s'y établir pour les cultiver.

Ce fait au contraire le Congrès ? Il viole ouvertement cette loi en faisant des concessions immenses aux compagnies de chemins de fer.

Est-ce une raison, parce qu'il faut des chemins de fer, de donner, non seulement les concessions de ces travaux sans aucune limite de temps, mais d'y ajouter encore des concessions de terrains ?

Que sont ces compagnies qui possèdent 25 milles de terrains de chaque côté de la voie, sinon des féodalités par actions ? Que sont les directeurs et les gros actionnaires de ces compagnies, sinon des seigneurs qui, lorsqu'ils auront éliminé les plus petits, pourront se partager la terre comme les héros du moyen âge se partageaient les pays conquis à la pointe de leur lance.

Calculons maintenant.

La civilisation suit les voies de communication comme l'eau suit la pente et les routes ouvertes.

Mettons qu'il s'écoule cent ans avant que la civilisation ait besoin des terres que l'on concède aujourd'hui.

A cette époque, le capital des compagnies, à 5 pour cent, se sera reproduit cinq fois — et de plus conservé intact, sinon augmenté par la réussite; mettons qu'il se sera reproduit sept fois.

Admettons que les seigneurs de l'agio veuillent bien fixer aux terres qu'on leur aura cédées gratuitement une valeur moyenne de \$10 l'acre : une ligne de 300 milles aura pour \$96,000,000 de terres à vendre, plus sept fois son capital.

Faites le même calcul pour les autres lignes, et vous aurez la carte à payer par la génération future pour racheter la folie des *congressmen* actuels.

Mais si les acceptateurs sont trop exigeants, ce qui est probable; qu'arrivera-t-il ?

Demandez aux Peaux Rouges !

Vous direz peut-être, messieurs les capitalistes, messieurs les mandataires du peuple, qu'un siècle, c'est bien long, et que les événements de cette époque vous intéressent peu. Louis XV en disait autant et s'en lava les mains. Comme lui, vous vous en laverez les mains, mais comme lui aussi, dans le sang de vos enfants.

Peuple américain, je ne te fais pas l'injure de te croire le complice de ces hommes; tu es leur dupe et leur victime.

Mais jusques à quand laisseras-tu faire tes élections par des politiciens qui ne nomment que des capitalistes, parce qu'il faut de l'argent pour acheter leurs voix ?

Jusques à quand n'exigeras-tu de tes mandataires aucun compte de leurs actes ?

Jusques à quand seras-tu assez aveugle pour ne pas voir l'abîme où te conduisent ces exploitateurs et ces monopoleurs.

En vérité, cela durera tant que tu t'épuiseras dans la pratique des rengaines de la vieille école économique; tant que tu n'auras pas compris les principes du socialisme, et que tu n'apporteras pas à leur application cette activité et ce sens pratique qui font la gloire.

Mais patience ! le temps approche où le bruit du monde entier te forcera d'ouvrir tes oreilles à la voix qui va criant : Peuples, en vous mêmes est votre salut !

LA LUTTE ET L'ORGANISATION.

L'Union républicaine compte un peu plus d'un an d'existence; l'Association internationale est, à New-York, en voie d'organisation.

Quel est le but de ces deux sociétés ? L'affranchissement politique et social des travailleurs.

Mais pourquoi, direz-vous, deux sociétés différentes, si le but est le même.

Parce qu'il y a, citoyens, deux modes d'action bien distincts : la lutte et l'organisation.

Ici, comme en Europe, nous avons, nous aurons à lutter longtemps encore, contre les aristocraties politiques et financières qui nous pillent et nous gouvernent; car elles n'abandonneront jamais de leur gens leurs privilèges. Mais tandis que nous n'avons guère à combattre que l'influence de l'argent, nos frères d'Europe ont à compter en outre avec la police, le sabre et le goupillon.

Ici, la force morale, c'est-à-dire l'influence du nom-

bre et de l'organisation, suffira peut-être; mais en Europe, la force brutale sera malheureusement nécessaire.

Pour obtenir cette force morale, il faut grouper tous les travailleurs du monde autour d'un seul drapeau, les rallier autour d'une même pensée, afin que marchant unis vers le but commun, ils présentent à l'ennemi une phalange compacte, et puissent concourir à la lutte partout où le danger se présentera.

Il faut donc créer une société militante, forte par le nombre, forte par l'étendue de ses ramifications, plus forte encore par le concours simultané de tous à un moment donné. Voilà l'Association internationale des Travailleurs.

A l'encourrir de l'Union républicaine qui ne fait appel qu'àux citoyens parlant le français, elle doit faire appel à tous les travailleurs, sans distinction de race, d'origine ou de langue.

Réaliser le grand parti du travail qui doit remplacer les mesquins partis politiques organisés par les privilégiés et à leur avantage exclusif, voilà le but qui doit se proposer l'Internationale en Amérique.

Dans cette œuvre, la population française ne peut jouer, vu son petit nombre, qu'un rôle tout à fait secondaire.

Mais il est une autre œuvre dans laquelle le rôle principal nous appartient de fait et de droit : grouper en un faisceau tous les républicains socialistes qui parlent le français, afin de leur assurer la légitime influence qu'ils doivent exercer en Amérique.

L'Internationale fait appel à tous les travailleurs, sans distinction d'opinions; l'Union républicaine ne fait appel qu'aux hommes de progrès, qu'ils soient ou non travailleurs. Voilà pourquoi les deux organisations doivent rester distinctes.

Pour le moment du moins, l'Internationale ne pourra guère soutenir que les questions de grève et de coalition. Certes, elle pourra faire beaucoup plus par la suite, si elle parvient à rallier les travailleurs d'Amérique. Ce qu'il lui faut aujourd'hui, c'est moins encore d'agir que de grandir.

Dès son origine, l'Union républicaine se propose un triple but : étudier le problème de l'avenir, préparer son triomphe par la propagande, et si possible, le réaliser dans la pratique.

Quand le Christ vint prêcher au monde sa nouvelle doctrine et s'efforcer, sous le nom de charité, de réaliser la fraternité sur la terre, il éleva autel contre autel. Au sein de la vieille société païenne, il organisa la société chrétienne; et malgré les persécutions, cette nouvelle société, jeune et forte, parce qu'elle portait en elle le germe de la vie, la doctrine de l'avenir, enveloppa de toutes parts la société païenne, épuisée, corrompue, pourrie, parce qu'elle ne représentait plus que le passé, et finit par l'étonner.

C'est ainsi, citoyens, que devra se constituer la société de l'avenir, la société qui, n'ayant plus ni gouvernants ni gouvernés, ni propriétaires ni prolétaires, ni patrons ni ouvriers, ni maîtres ni serviteurs, réalisera le rêve du Christ : l'Égalité des hommes et la Fraternité des peuples.

Préparons donc l'avenir dans la théorie comme dans la pratique; créons parmi nous l'organisation du travail, l'embryon de la jeune société qui débordera bientôt la vieille société bourgeoise, car elle porte en elle le germe de la vie, l'espoir de l'avenir; tandis que la bourgeoisie, épuisée, corrompue, parce qu'elle ne représente plus que le passé, achève de s'affaiblir dans la fange et la pourriture.

Voilà, citoyens, le but de l'Union républicaine. Pour cela, l'influence du nombre, quoique utile, n'est pas indispensable; car il suffit, ici surtout où la liberté de réunion et d'association existe pleine et entière, de COMPRENDRE et de VOULOIR.

De la Monnaie et du Crédit

1ère SECTION.

Citoyens,

En vous parlant de la coopération, j'ai effleuré quelques questions générales sur lesquelles je vous avais promis de revenir. Pour accomplir cette promesse, je vais aujourd'hui vous parler de la monnaie et du crédit. Vous ne permettez d'entrer dans des détails scientifiques que je m'efforcerais d'abréger. D'ailleurs, il est temps que le peuple, étudie les questions qui intéressent son bien-être, son avenir. Cela vaudrait beaucoup mieux pour lui que de lire les chroniques scandaleuses et les romans des écrivains à tant la ligne.

Dès que les hommes échangent entre eux les produits de leur travail, ils sentent le besoin d'un agent représentatif de la valeur : la monnaie.

Jusqu'au moment où la solidarité des intérêts amènera la mutualité des services, la monnaie ne peut être qu'une marchandise portant en elle sa valeur intrinsèque.

Ne pas se détériorer, renfermer beaucoup de valeur sous un petit volume, pouvoir se diviser à volonté sans perdre de sa valeur, telles sont les qualités nécessaires à toute monnaie marchandise.

L'or et l'argent sont, de tous les produits, ceux qui remplissent le mieux ces conditions; aussi, de temps immémorial, les voyons-nous présider au commerce. D'abord pesés dans les échanges, ils sont bientôt frappés en monnaie, et reçoivent ainsi la consécration sociale, signe de leur poids et de leur valeur.

Cependant, quoique ces métaux soient de toutes les marchandises, les plus propres à jouer le rôle de monnaie, ils ne le font qu'avec de grands inconvénients.

Quoique renfermant beaucoup de valeur sous un petit volume, ils sont cependant encombrants à transporter en sommes considérables.

Dans ce transport, un accident peut les détruire, et la valeur qu'ils représentent se trouve alors perdue.

Ils n'ont aucun rapport direct avec les autres produits du travail, dont ils sont cependant destinés à représenter la valeur.

Enfin, et surtout, l'or et l'argent sont des marchandises, au lieu d'être simplement des signes représentatifs de la valeur. Ces marchandises, elles peuvent s'accaparer d'autant plus facilement qu'elles ne se détériorent pas; et comme elles sont les seules valeurs constituées, les seules acceptables en tous paiements, les seules échangeables contre toutes les autres, leurs détenteurs tiennent en mains, de fait, la richesse publique. Le commerçant n'est riche que s'il trouve des acheteurs; l'industriel ne l'est que s'il peut écouler ses produits; seul, le propriétaire du coffre-fort est riche partout et toujours, car seul il possède l'agent qui permet de commander toutes les valeurs, de contrôler tous les marchés.

Pour éviter à quelques uns de ces inconvénients, on a créé la lettre de change, puis le billet de banque.

Mais le billet de banque, au lieu de représenter directement les produits, ne représente que la monnaie métallique. Simple promesse de remboursement en or, il ajoute aux privilèges qu'ont les financiers de contrôler tous les marchés, celui de battre monnaie.

Tout crédit suppose un gage, une garantie, une hypothèque; le gage du billet, c'est l'or renfermé dans les coffres de la banque. Mais comme le billet de banque a spécialement pour but de suppléer à la rareté du numéraire, les émissions dépassent toujours de beaucoup les valeurs métalliques déposées à la banque. Le gage du billet de banque est donc insuffisant, la promesse de remboursement sur demande est donc fictive, puisque la banque n'a jamais en dépôt de quoi rembourser la totalité de ses billets. Dans les temps ordinaires, tout va bien; la banque n'ayant qu'un certain nombre de paiements à effectuer chaque jour, les rentrées compensent à peu près les sorties; mais vienne une panique, une crise, et la banque, assailliée de demandes en remboursements, est obligée de suspendre ses paiements en espèces, de donner cours forcé à ses billets.

Qu'un danger public force l'Etat d'émettre des bons du trésor, d'ajouter au billet de banque un papier-monnaie sans garantie, et les saturnales de l'agio commencent bientôt aux mains de quelques bourgeois la fortune publique. La prime de l'or pousse au renchérissement de toutes choses; elle donne d'abord une activité factice aux affaires, mais la hausse à un terme; il faut s'arrêter, sous peine de banqueroute; quelquefois on parvient, en s'arrêtant à temps sur la pente fatale, à éviter le désastre; mais au prix de quelles souffrances, de quelles misères ! Citoyens, vous le savez tous, car vous en êtes tous victimes aujourd'hui !

Le crédit fictif, le crédit sans garantie ou avec une garantie illusoire par son insuffisance, a créé dans le monde une aristocratie financière qui nous tient à la gorge. Plus que jamais, les Juifs sont rois de l'égypte.

Royaute hideuse et sordide, volant les deniers publics, exploitant la misère et la faim, spéculant sur le vice, la prostitution et le crime; vendant parents, amis, patrie; faisant argent de tout, car l'argent, de quelque part qu'il vienne, n'a pas d'odeur. Royaume sans loi, sans honneur, sans dignité, lâche encore plus que vile. Voilà le vampire qui nous suce, l'hydre qu'il faut détruire. Mais comment ?

Le crédit doit avoir un gage suffisant, c'est-à-dire dont la valeur réelle égale la valeur d'émission. Ce gage ne doit pas, ne peut pas être une marchandise spéciale, mais l'universalité des produits.

La lettre de change, le billet de banque n'ont de valeur qu'autant que l'on sait ou suppose que ceux qui les ont émis peuvent les rembourser. Plus la lettre de change a de signatures, c'est-à-dire de garanties, plus sa valeur est certaine. Est-ce qu'un papier fiduciaire qui, au lieu d'être remboursable en or ou en argent, le serait par toute espèce de produits, n'aurait pas tout aussi bien de la valeur, s'il était garanti par les produits eux-mêmes ? L'accepte la lettre de change

du commerçant quand je sais qu'il peut la rembourser à l'échéance; j'accepterai les lettres de change de la société, quand je saurai qu'elle a en dépôt des marchandises pour en garantir la valeur; bien plus, je préférerai ces dernières, car l'endossement de la société offre toujours plus de garanties que celui de quelques individus susceptibles de faillir.

Mais pour comprendre la possibilité d'un pareil signe d'échange, il faut concevoir un ordre social où tous les produits, cessant d'être la propriété de quelques spéculateurs, soient déposés dans des entrepôts sociaux, et servent ainsi de garantie aux bons en circulation.

Mais comment réaliser une telle organisation sociale?

Dans un précédent discours, je vous ai dit: Au lieu de petites sociétés coopératives isolées, centres de spéculation tout comme la première boutique venue, formons une Union de tous les travailleurs sans distinction de métiers. Pour me faire mieux comprendre, permettez-moi de supposer cette Union constituée, au moins à New-York, et par quelques centaines de travailleurs, si ce n'est par tous. Voyons comment elle devra procéder.

Toute opération commerciale ou industrielle exige deux sortes de capitaux: le capital fixe et le capital circulant.

Le premier comprend les outils, machines et instruments de travail qui servent à produire, mais n'en font pas dans la circulation.

Le second comprend les marchandises à vendre, les matériaux à mettre en œuvre, en un mot tout ce qui s'achète, se vend, se renouvelle, tout ce qui circule.

Cotisations ou souscriptions, quel que soit le moyen de réaliser le capital fixe, ce capital doit toujours être porté, non pas au crédit de ceux qui auront contribué à le former, mais à l'avoir de l'Union des travailleurs.

Quant au capital circulant, le moyen de le réaliser est simple et facile:

Que chaque sociétaire, que chaque citoyen, désireux de profiter du bon marché et d'aider à l'organisation des travailleurs, verse, soit en argent, soit en marchandises vendables, l'équivalent de ce qu'il se propose de consommer dans le courant d'une semaine ou d'un mois; qu'il reçoive une reconnaissance de son versement remboursable seulement en marchandises de l'association, et le bon d'échange sera constitué.

Qu'un millier de travailleurs entrent dans cette voie, et versent en moyenne cinq dollars par semaine, et dès l'origine, un fond de roulement de \$5,000 pourra servir, chaque semaine, soit à acheter en gros, soit à faire produire les marchandises de première nécessité.

Songez bien, citoyens, qu'une pareille entreprise trouverait des imitateurs; ce serait la boule de neige, d'abord flocon, puis bientôt, à force de rouler, avalanche.

Cette nouvelle monnaie aurait une garantie certaine et suffisante, puisque toutes les fois qu'un bon serait émis, une valeur égale à l'émission entrerait aux entrepôts sociaux, et que toutes les fois que cette valeur serait vendue, le bon rentrerait dans les coffres de l'Union.

Alors, la monnaie serait en harmonie avec les produits, puisqu'elle en représenterait directement la valeur.

Ainsi, le crédit public, matériel et gratuit pour tous, remplacerait le crédit privé.

L'intérêt sera nécessaire tant que le crédit restera une spéculation individuelle. Le capitaliste qui ne prête, ne rend service et s'expose à des risques de non remboursement; il faut donc qu'il reçoive une prime comme paiement de ce service, et compensation des risques à courir. Mais que tous créditent la société, et le service devient mutuel, les risques nuls, le crédit gratuit.

Aujourd'hui, l'ouvrier seul fait crédit, puisque seul, il avance au patron une ou plusieurs semaines de son travail, et cela sans aucune garantie. Le prêteur exige un gage, une hypothèque: la banque n'escompte vos papiers que dans la mesure de vos dépôts; au lieu de donner crédit, c'est elle en réalité qui le reçoit. Que l'ouvrier s'organise donc pour créditer désormais, non plus des patrons, mais une institution sociale créée par lui, et le crédit public mutuel et gratuit sera organisé, et la monnaie marchandise, l'or, roi des transactions, verra finir son empire.

La Guerre Sociale.

La guerre sociale est-elle déclarée?

C'est possible, car les ouvriers du Massachusetts menacent de mettre le feu aux fabriques qui emploient des Chinois.

Si les ouvriers, furieux de se voir réduits à la misère, se livrent à des extrémités regrettables, mais

dont ils ne seront certes ni les premiers ni les vrais coupables, qu'arrivera-t-il?

On fera intervenir la loi et la force armée, et le sang coulera peut-être.

Les Etats-Unis auront-ils aussi leur Ricamarie et leur Saint-Aubin?

Pourquoi non, si l'on provoque à la lutte au lieu de chercher à l'éviter.

Il n'y a pas ici 600,000 chassepots; et si le peuple était le plus fort?

Il y aurait des vengeances!

Pourquoi pas?.....

Les capitalistes comprendront-ils à temps les dangers que leur rapacité fait courir au pays?

Questions au Congrès.

1. Dans tous les pays du monde, les concessions de chemins de fer ne se font que pour un laps de temps déterminé — 60 à 90 ans — Pourquoi donc, en Amérique, ces concessions se font-elles en toute propriété, sans conditions ni restrictions?

2. La loi du *homestead* n'accorde des concessions de terres que sous condition d'habiter et de cultiver les terres concédées. Pourquoi fait-on des concessions de terrains aux compagnies de chemins de fer, qui ne les cultivent pas, mais qui en font un objet de spéculation?

3. Les concessions aux compagnies d'omnibus défendent d'élever le tarif de parcours au dessus d'un prix maximum déterminé. Pourquoi, quand on concède des terres aux compagnies de chemins de fer, ne leur impose-t-on pas un prix de vente maximum et surtout l'obligation de ne vendre ces terres qu'à ceux qui vont s'y établir pour les cultiver?

4. On a donné aux compagnies un privilège éternel et sans conditions ni restrictions; mais comme un privilège ne peut toujours durer, et comme vous ne pouvez aliéner les droits des générations futures, savez-vous quel est le seul moyen qui reste à l'avenir pour abolir ce privilège que vous constituez sans en avoir le droit?

Le voici: L'EXPROPRIATION.....

Questions aux Ouvriers.

Vous êtes exploités par une classe de capitalistes qui devient chaque jour plus puissante; que faites-vous pour vous affranchir de leur joug?

Des grèves. — Mais en faisant augmenter vos salaires, empêchez-vous vos maîtres d'augmenter leurs marchandises et leurs loyers?

Des sociétés de secours mutuels contre les maladies; mais la plus terrible de vos maladies, n'est-ce pas le chômage, contre lequel vous ne vous prémunissez aucunement?

Des sociétés coopératives isolées. — Mais que gagne-t-on à remplacer les patrons individuels par des patrons associés?

La législature d'Albany a voté la loi des huit heures de travail. Eh bien! cette loi si juste, si rationnelle, que fera-t-elle pour vous?

Vous préservera-t-elle du chômage ou de l'avilissement des salaires?

Pourquoi donc tous vos plus grands efforts obtiennent-ils si peu de résultat?

Au lieu de lutter contre vos maîtres par les grèves et les coalitions, pourquoi ne pas vous organiser de façon à vous passer d'eux, de produire par vous-mêmes et pour vous-mêmes?

Reconquérir l'instrument de travail dont les capitalistes se sont emparés et qu'ils exploitent à leur profit et à notre détriment, voilà le but.

Communications.

3e SECTION.

Au comité central de l'Union républicaine de New-York.

Citoyens, Les membres de l'Union républicaine habitant Staten Island, unis à quelques autres citoyens, ont, dans une réunion préliminaire tenue au domicile du citoyen Lesarte, Stapleton, (Staten Island), le dimanche 25 juin, constitué une section de la dite société, sous la dénomination de Troisième Section de New-York.

Après avoir donné lecture du pacte fondamental qui nous constitue, il a été procédé à la formation provisoire du bureau qui, en attendant des élections régulières, se composera comme suit:

Président, le citoyen LESARTE.
Vice-président, le citoyen Ed. LAURAIN.
Secrétaire, le citoyen F. ORSIER.

La Section se réunira le 4e dimanche de chaque

mois. Les relations avec le Centre de New-York se feront de la manière suivante: chaque citoyen, (les membres du bureau inclus), sera délégué à tour de rôle auprès du Comité central, les jours de réunion générale, pour déposer sur le bureau du-dit comité un duplicata des procès verbaux et travaux de la Section. Comme nous ne doutons pas que notre existence sectionnelle ne soit validée et régularisée par un vote de l'assemblée générale, nous prions la-dite assemblée de reconnaître à notre délégué tous les droits et prérogatives dont jouit chaque membre de l'Union républicaine.

Les admissions se feront, autant que possible, conformément à l'esprit du règlement, tout en y introduisant les variantes que l'on jugera efficaces et compatibles avec le succès et la prospérité de notre Section.

Tous ces points décidés, un membre met à l'ordre du jour de la prochaine réunion la proposition suivante:

Chaque membre de la Section versera à sa guise, c'est à dire en un ou plusieurs versements, une cotisation de 30 cents par mois entre les mains du président.

Un tiers de cette somme sera affecté à couvrir les frais de la Section et les deux autres tiers seront remis à la caisse du Bulletin.

La Section s'ajourne ensuite au dimanche 21 juillet prochain.

Vive la République!

Le président, LESARTE,
Le secrétaire, ORSIER.

CONVOCAION.

La Section française de l'Association internationale des Travailleurs se réunira le 1er dimanche de chaque mois, à partir du mois d'août, au numéro 100, Prince street.

REUNIONS.

A New-York

La première section se réunit le premier et le troisième mercredi de chaque mois, à huit heures du soir, 100, Prince street.

La deuxième section se réunit le second et le quatrième mercredi de chaque mois, à huit heures du soir.

La réunion générale des sections se tient le second dimanche de chaque mois, à neuf heures du matin, au 100, Prince street.

Le Comité chargé de la publication du Bulletin, se renouvelant à tour de rôle, se réunit le premier et le second vendredi de chaque mois, à huit heures du soir, dans ses bureaux 135, Wooster street, où tout ce qui concerne la rédaction et la publication du Bulletin de l'Union Républicaine de Langue Française, doit être adressé.

A Saint-Louis, Mo.

La section se réunit régulièrement tous les premiers dimanches de chaque mois à 3 heures du soir, à la salle des *Druides*, coin sud-ouest de Park avenue et de la 7e rue.

CORRESPONDANCES.

Pour tout ce qui concerne la Société de l'Union Républicaine de Langue Française aux Etats-Unis, s'adresser:

A Boston, Mass. — Au citoyen CHAVANE, care of Palmer Bachelard and Co., 162, Washington street.

A Carondelet, Mo. — Au citoyen A. DIDIER.

A Chicago, Ill. — Aux citoyens A. GAGNARD et CLAFIER 173, Monroe street.

A Keokuk, Iowa. — Au citoyen CHEVILLON.

A Leavenworth, Kansas. — Au citoyen Casimir BORTISSÉ.

A Newark, N.J. — Au citoyen GOLAY, 165 Walnut street.

A New-York — Au citoyen D. DEBEUCH, 53, Wooster street.

A Paterson, N.J. — Aux citoyens MERCIER et VOGELI.

A Saint Louis, Mo. — Au citoyen BAYER, 616, Spruce street.

A Topeka, Kansas. — Au citoyen Jules LEROUX.

Union Republicaine de Langue Française.
SECTION DE NEWARK.

GRAND PIQUE-NIQUE

en commémoration du QUATORZE JUILLET 1789
donné au
COURT STREET PARK BREWERY
le jeudi 11 Juillet 1870.

La fête commencera à 3 heures de l'après-midi
Billets d'admission: 25 cents.
(Cars de Market street, dépôt à Belmont Avenue.)

IRVINGTON CARS.

L'ESPRIT DES TEMPS

AU CONCILE

par le Citoyen P. MESSANT,

En-gente au Bureau de l'imprimerie, 135, Wooster street, et chez les Correspondants du Bulletin.

Imprimerie sociale, 135 Wooster street, N. Y.